

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PEGM2B39MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue française en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGM2B39MAA Maîtrise orale et écrite de la langue française

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM2B39MAA Maîtrise orale et écrite de la langue française

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française 2			
Code	13_PEGM2B39MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue française en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 99% de formes correctes.
2. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.
3. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
4. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Langue orale : productions diverses visant à améliorer la communication verbale et non verbale (prise de parole, improvisation, diction et articulation...)
- Langue écrite : rédaction de textes divers, prise de conscience des difficultés individuelles et remédiation ; révision des principales règles de conjugaison, d'orthographe et de ponctuation (poursuite du travail de l'UE 02); travail sur la grammaire (de phrase, de texte et de discours), les conventions et les genres discursifs liés à la profession et aux études (écriture réflexive entre autres).
L'enseignant s'octroie le droit d'ajouter et/ou de supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Les démarches diversifiées visent à amener les étudiants au maximum de leurs capacités d'expression.

- C'est un cours actif où les étudiants, dans diverses situations concrètes (le plus souvent en lien avec les études et la profession), produiront des énoncés oraux et écrits et reverront les notions qui leur font défaut (remédiation).
- Un travail complémentaire à domicile est indispensable, surtout pour tous les étudiants qui présentent des lacunes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout étudiant ressentant un besoin supplémentaire d'accompagnement peut être invité à contacter le service SAR. Tout travail volontaire supplémentaire sera corrigé par l'enseignante. Un bilan logopédique pourra être conseillé, le cas échéant.

Tout au long de l'année, des conseils et des feedbacks sont donnés aux étudiants et ceux-ci sont encouragés à poser des questions sur les éléments non compris.

Sources et références

Breckx, M. (2017). Grammaire française (édition revue et actualisée par Chr. Cherdon et B. Wautelet). Bruxelles : De Boeck.

Cherdon, C. (2016). Guide de grammaire française. Bruxelles : De Boeck.

Cherdon, C. et Wautelet, B. (2015). Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul. Bruxelles : De Boeck.

Fenech, J. et Martinez, Y. (2013) Mémoriser l'orthographe des mots courants. Paris: Retz.

Fairon, C., Simon, A.-C., (2018). Le petit bon usage de la langue française. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur.

CCDMD Amélioration du français. Adresse URL : www.ccdmd.qc.ca/fr/

Un logiciel conseillé : Antidote.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont : - les notes de cours de l'enseignante

- les ressources en ligne

- le parcours Écrire à la HELHa, accessible via une tuile sur le Up Helha

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation formative est proposée tout au long de l'activité d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage sont évalués à partir d'un écrit de production spontanée en session (fin Q1) ainsi que d'un oral en petits groupes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour la seconde session, les modalités d'évaluation restent inchangées.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).